

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2792)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 499

présenté par
M. Sirugue

ARTICLE 14

Après le mot :

« prévue »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 44 :

« au chapitre I^{er} du titre VIII du présent livre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.